

W méricourt

actualités/activités

N° 122 - Octobre 2024



Spécial Vacances d'Automne 2024

**L'été, la rentrée...
et des activités !**

**Pour renforcer l'attractivité et
maintenir une fibre dynamique au
cœur de notre ville, la Municipalité
est heureuse de souhaiter
la bienvenue à**

CHEZ VIKING BAR-FDJ-PMU-PRESSE-SNACK

Retransmission des matchs du RCLens
Cigarettes électroniques - Relais Colis...



Anthony vous accueille tous les
jours au 33 rue Pasteur
du mardi au jeudi de 7h à 19h,
le vendredi de 7h à 21h,
le samedi de 8h à 21h
et le dimanche et fériés
de 8h à 13h

Tel : 06.02.03.01.47

GS ATELIER BOIS MENUISERIE

Aménagement Intérieur - Pergolas
Réalisation ou restauration de meubles sur mesure - Gravure

Vous avez des projets de
réalisations en bois ?
N'hésitez pas à les présen-
ter à Gaëtan ! Son atelier se
situe 32 chemin du Bossu à
Méricourt.

Tel : 07.85.07.61.27

Mail :

gsatelierbois@gmail.com

Facebook : GS Atelier Bois

Instagram : gsatelierbois



Les vacances, un

MÉRICOURT ACTUALITÉS/ACTIVITÉS N° 122 OCTOBRE 2024

Directeur de la publication :
Bernard BAUDE, Maire, Conseiller Régional
Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

● MAIRIE DE MÉRICOURT

Place Jean Jaurès B.P. 9 - 62680 MERICOURT

Tél. 03 21 69 92 92 - Fax. 03 21 40 08 96

http : // www.mairie-mericourt.fr

Facebook : Ville de Méricourt

E-mail : contact@mairie-mericourt.fr

Ouverture au public :

Du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Le Service Communication de votre Ville met tout en œuvre pour respecter votre droit à l'image. Malgré ces précautions, il se peut que vous ou vos proches ne souhaitiez pas apparaître sur une photo ou une vidéo, même lors d'événements rassemblant de nombreux Méricourtois. Dans ce cas, vous pouvez contacter le Service Communication de la Ville de Méricourt pour demander un retrait de votre image sur le site ou la page Facebook.



marqueur de l'identité méricourtoise

«Défendre le droit aux vacances, c'est garantir à toutes et à tous la possibilité de s'évader, de découvrir de nouvelles cultures et de s'épanouir», revendique Fabrice Planque, maire adjoint aux actions sociales et à l'éducation populaire. «C'est un aspect essentiel pour aller vers une société plus juste et inclusive, une société plus apaisée.» Telle est la boussole de la politique municipale, qui a gardé son cap cette année encore.





Des départs en pagaille et des centres tout l'été

C'est une volonté municipale forte : ouvrir les centres de loisirs lors des deux mois de l'été, dans un souci d'égal accès aux activités entre tous les enfants de notre ville - là où certaines villes ont choisi de n'ouvrir qu'en juillet, dans un contexte économique tendu. Ce choix est toujours plébiscité par la population, puisque les centres ont accueilli 240 enfants en août, soit presque autant qu'en juillet (290 pour la plus grosse semaine). Dans le même temps, les centres de vacances ont permis de faire partir une cinquantaine d'enfants





en Ardèche, en Haute Savoie ou en Bretagne ; les séjours familiaux, quant à eux, ont permis à huit familles (trente-cinq personnes) de partir une semaine dans le Lot-et-Garonne, grâce à un investissement toute l'année dans des auto-financements. Et bien sûr, comme chaque été, vous avez été très nombreux à participer à la sortie à la mer, puisque les 12 bus (750 places) ont été remplis en un temps record, pour une journée ensoleillée sur la plage de Malo-Bains.

À ces départs organisés par la Municipalité, il faut ajouter les aides au séjour proposées avec l'appui de Vacances Ouvertes et de nombreux partenaires. Les services de la ville ont aidé près de 200 familles à déposer des dossiers pour obtenir un soutien aux vacances, sur condition de revenus. Ces aides s'inscrivaient dans une perspective plus large, puisque le défi des 1000 départs à Méricourt relevé l'été dernier s'est transformé en 10.000 départs sur le territoire, grâce au travail de terrain de Jean-Marc Tellier, Conseiller Départemental. La remise des aides a eu

lieu en grandes pompes au Stade Bollaert, lors d'une journée festive et populaire réunissant près de 8000 personnes.

Les «Quartiers d'Été» : la culture dans les quartiers !

Mais les vacances, ce n'est pas seulement découvrir ce qui se fait ailleurs ; c'est aussi l'occasion de poser un regard neuf chez soi. À cette fin, La Gare et le Centre Social organisaient en juillet leurs Quartiers d'été : une série de rendez-vous dans les quartiers qui invitaient la population à assister à des spectacles dans leur cité. Si la demi-journée prévue au Parc du





3/15 a dû être déprogrammée à la dernière minute à cause de la pluie, une belle après-midi s'est tenue au Parc de la Croisette, le 19 juillet, avec de nombreux artistes et saltimbanques, et des ateliers tenus par les équipes d'animation du centre de loisirs.

Un rendez-vous où se mêlaient les enfants des centres, leurs parents et les habitantes et habitants du quartier, pour assister à des spectacles tout public (clown, cirque, conte, théâtre d'objet), et qui s'est terminé en musique. Il se murmure que de nombreuses surprises vous attendent d'ores et déjà pour l'an prochain !



Ces Quartiers d'été se sont conclus avec la Fête de Clôture des centres de loisirs, qui a pris la forme d'un grand moment de convivialité, avec plus de 300 repas vendus, des expositions des œuvres des enfants, et des danses des différents groupes pour mettre de l'ambiance.

«Méricourtois, c'est quoi ce truc-là ?» : un projet au long cours pour mieux nous représenter

Les centres de loisirs et les Quartiers d'été ont aussi été un moyen de raffermir les liens des plus jeunes avec l'histoire et le territoire de la commune, à travers un projet amené à se pérenniser : «Méricourtois, c'est quoi ce truc-là ?» Cette initiative, qui s'est déclinée dans les centres sous de nombreuses formes, incite les jeunes et les moins jeunes à s'interroger sur ce qui constitue l'identité de notre commune : histoire minière et ouvrière, longue tradition d'accueil et d'immigration, place ouverte à la culture et à l'éducation populaire, sans nier aussi les nombreuses dif-

ficultés économiques et sociales du territoire. Mais cette histoire, elle se raconte d'abord et avant tout par les gens. C'est ainsi que pour les Quartiers d'été, les enfants, accompagnés des animateurs, sont allés à la rencontre de la population, en tapant à la porte des Méricourtois pour les inviter à venir au spectacle, mais aussi pour discuter avec eux, pour leur poser des questions sur la ville, ou leur demander de dessiner des lieux symboliques, comme le Rond-point des Droits des Enfants. Une manière pour eux de s'approprier leur ville et son passé, de mieux connaître les lieux

et leur histoire.

Les différents groupes et ateliers du Centre Social seront amenés à poursuivre la réflexion tout au long de l'année à venir, via différents supports artistiques : peinture, chansons, poèmes, films et recueil de témoignages...

On n'a pas fini de réfléchir à ce que nous sommes !





L'été pour les jeunes Méricourtois :

Partout en France, les vacances d'été voient fleurir de nombreux emplois saisonniers (restauration, camping, cueillettes et vendanges...), qui permettent aux jeunes de mettre de l'argent de côté pour le reste de l'année, en particulier les étudiants. Le territoire du Bassin Minier n'étant que peu doté en matière d'opportunités professionnelles estivales, la Municipalité a fait le choix il y a 11 ans de prolonger son offre dans l'animation par les Jobs Jeunes, complétés plus récemment par les engagements en Service Civique.

L'animation : un emploi à haute responsabilité... et à forte gratification

À chaque période de vacances, la commune emploie des Méricourtoises et Méricourtois pour animer les centres de vacances et de loisirs. Cet été, 58 animateurs et animatrices - toutes et tous issus de notre ville - ont proposé des activités ludiques et éducatives aux enfants âgés de 2 à 15 ans, en lien avec le projet pédagogique proposé par le Centre Social d'Éducation Populaire.

Pour ces jeunes, c'est souvent le premier emploi, à partir de 17 ans, il s'agit d'un poste à haute respon-





entre vacances et recherche d'emploi

sabilité, puisqu'ils doivent veiller pendant un mois à la sécurité, mais aussi à l'éducation et au bon développement de l'enfant. En contrepartie, il n'est pas rare qu'il se crée au fil des années une relation particulière avec les petits. «Ça fait trois ans que je fais les centres chaque été et certaines petites vacances», explique Lilas. «Même s'ils ne sont pas dans mon groupe, les enfants que j'ai eus l'an dernier me reconnaissent et on reste proches. C'est touchant de les voir grandir.» Toutes ces émotions partagées, lors des jeux, des camps, des sorties, des veillées... contribuent à fonder un lien in-



tense entre les enfants et les jeunes, eux-mêmes encore en train de se construire en tant qu'adultes.

Pour accompagner ces équipes de choc, 6 directeurs et directrices plus âgés les supervisent, et veillent au bon déroulement du travail collectif, échangent avec les prestataires extérieurs (activités, campings...) et assurent la mise en place des thématiques et des projets au long cours.

Rappelons enfin que pour être embauchés, il faut être titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), diplôme pour lequel il existe également des aides financières. Les animateurs et animatrices sont donc des jeunes formés et encadrés, qui ont le sens des responsabilités, et sensibilisés aux questions de bien-être des enfants.

Les Jobs jeunes : des travaux manuels qui embellissent la ville

En 2013, la Municipalité a voulu aller plus loin, en proposant une offre aux jeunes qui n'avaient pas pu passer le BAFA, ou qui n'avaient pas la fibre de l'enfance et de l'animation : c'est dans cette perspective qu'ont été créés les jobs jeunes. En dix ans, des centaines de jeunes ont été embauchés quelques semaines par la ville, pour des chantiers d'embellissement de la commune. Outre les tâches d'entretien du mobilier urbain ou des espaces verts, chaque session est aussi souvent l'occasion pour ces primo-salariés d'être encadrés par des artistes pour réaliser des fresques sur les murs de notre ville.



En ce mois de juillet, c'est la palissade du Parc Letoquart qui a été nettoyée, blanchie et repeinte sous l'égide de deux artistes aux styles très différents : Lou Khalil et Jérôme Durand. 35 jeunes, en deux sessions de deux semaines, ont pris les pinces, sous la houlette des encadrants, dont la sensibilité artistique a été très appréciée, comme en témoignent

Edward et Shaïna. Pour ces deux Méricourtois, âgés respectivement de 23 et de 17 ans, l'apprentissage de l'organisation et du travail en groupe a été une belle découverte. «C'est vraiment un plaisir, en rentrant chez soi le soir, de se dire qu'on a construit quelque chose de ses mains, et que l'on regarde évoluer au fil des jours», s'enthousiasme Shaïna. La jeune fille se ré-





jouit d'ores et déjà d'investir ce premier salaire dans du matériel de musique, sa passion. Edward, plus âgé, étudiant à la prestigieuse École des Gobelins, à Paris, note les techniques de management de leur maître d'ouvrage en «street art», dont il pourra sans doute s'inspirer plus tard. Quant au salaire, il servira à payer les frais d'inscription et le transport, et peut-être aussi à aider sa mère, qui habite à Méricourt.

Au niveau de la commune, l'encadrement s'est fait naturellement en collaboration entre Salah Brik, du service jeunesse, et Gérald Bruneau, qui gère les espaces verts. Pour Salah, cette rencontre annuelle avec de nouveaux jeunes est aussi un moyen d'entrer en contact avec un public qui ne franchirait pas forcément les portes de la Maison des Jeunes : «*Cela me permet de leur parler de dispositifs qui existent et qu'ils ne connaissent pas toujours, comme les aides du département pour partir en vacances, ou pour passer le BAFA ou le permis.*» Certains prolongeront d'ailleurs cette expérience de proximité en s'engageant dans un Service Civique.



Le Service Civique : un engagement civique et citoyen, au service de la population

La Municipalité s'est associée à quatre autres villes du secteur (Avion, Billy-Montigny, Drocourt, Sallaumines), à travers l'association AM2C, présidée par Maxime Lepoivre, Conseiller Municipal.

Chaque année, l'association recrute 150 jeunes de 16 à 25 ans

(étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) sur le territoire des cinq communes, pour des missions diverses et variées.

À Méricourt, Salah, à la Maison des Jeunes, reçoit et oriente les candidats vers les postes et les services en lien avec leurs compétences. La Résidence Henri Hotte, les Centres de Loisirs, l'Espace Ladoumègue et bientôt l'Espace Culturel La Gare bénéficient ainsi de renforts ponctuels sur les tâches du quotidien.

Pour nombre de ces jeunes, le Service Civique est une solution d'appoint, qui permet de faire une pause dans les études pour réfléchir sur son avenir, mais aussi de découvrir une vocation, en travaillant auprès de plusieurs publics de l'enfance aux Seniors.

En savoir plus : Maison des Jeunes (Tél. 03 21 74 98 80)





Quel avenir pour l'école Louis Pasteur ?

Le 13 juin dernier, les personnels pédagogiques, les parents et les élèves de l'école Pasteur étaient invités en salle d'honneur de la mairie pour une réunion d'information. Le sujet ? L'établissement montre des signes de vieillissement, et notre Maire, Bernard Baude, accompagné de Ludivine Plouvier, adjointe à l'enseignement et Fabrice Planque, adjoint aux actions sociales et à l'Éducation Populaire, ont partagé les projets de la Municipalité pour ce bâtiment, et répondu aux interrogations du public.

Une poutre et une tuile

L'établissement accueille aujourd'hui 220 élèves. Il a été construit au début des années 1970, et a fait l'objet de rénovation il y a deux ans, avec le renouvellement complet du système de chauffage, plus performant et plus écologique. À cette occasion, les ouvriers ont découvert un vieillissement prématuré sur une longrine (poutre de soutènement en béton dotée d'une armature en fer). Le béton s'effritait, laissant ainsi apparaître la ferraille à l'air libre, ce qui augmente considéra-





blement le risque de rouille et, à terme, la fragilisation de la structure.

Immédiatement, des experts ont été mandatés pour dresser un état des lieux ; leur jugement a été sans appel : il n'y a actuellement aucun danger pour les élèves et le personnel, qui ont pu terminer l'année scolaire sans risque. Vient alors la question des réparations : des expertises et contre-expertises suggèrent une technique moderne de consolidation en plat-carbone. Coût estimé : 2 millions d'euros, nécessitant qui plus est une décision rapide de la municipalité. La question s'avère cruciale : faut-il investir cette somme colossale dans une école vieillissante ou envisager la construction d'un nouveau bâtiment, pour un montant avoisinant les 5,5 millions d'euros ? La Municipalité a opté pour une troisième option : la transformation et l'adaptation d'un bâtiment existant pour y accueillir les élèves de classes élémentaires, dans un souci d'optimisation du parc immobilier de la commune. Ce futur lieu est tout trouvé : l'Espace Max-Pol fouchet.



Faire d'un problème une opportunité

En effet, l'ancien centre social présente de nombreux avantages pour accueillir les neuf classes de l'école Pasteur. D'abord, comme de nombreux bâtiments de notre ville, il a fait l'objet d'un suivi et d'un entretien régulier, et notamment de rénovations importantes effectuées en 2020 par le Chantier École - un dispositif porté par l'association El Fouad qui permet à des personnes en réinsertion de



s'aguerrir aux métiers du bâtiment. Un ascenseur y a été installé, les menuiseries ont été changées, les blocs sanitaires ont été remplacés et l'intérieur a été rénové du sol au plafond.

Deuxièmement, cet espace accueille aujourd'hui l'école de danse et l'école de musique, dont les heures d'accueil du public diffèrent de celles d'une école élémentaire, permettant ainsi un fonctionnement en parallèle. Reste la question du CCAS, qui y a pris ses quartiers récemment, qui trouvera un nouveau lieu d'accueil sur la commune.

Les Assistants à Maîtrise d'Œuvre ont donc étudié et validé la viabilité du projet en termes de surface. La construction d'une annexe sera nécessaire mais son coût rentre dans l'enveloppe disponible. Les écoles de danse et de musique auront un accès différent des élèves, grâce à des entrées distinctes. Les architectes vont désormais travailler en tenant compte de l'existant et du budget, en concertation avec les parents, le personnel enseignant et les agents municipaux (notamment les dames de service), véritables experts du quotidien.

Deux facteurs favorables viennent en plus appuyer ce projet : d'une



part, la ville a fait l'acquisition récente du terrain paroissial, ce qui permettra d'élargir la cour de la future école ; d'autre part, la proximité des activités culturelles (musique et danse), pourra peut-être faire naître des vocations parmi les élèves, et facilitera la collaboration des équipes pédagogiques avec ces ateliers culturels.

Un choix en cohérence avec la politique municipale

Ce projet s'inscrit en outre dans l'un des axes prioritaires du mandat : l'optimisation et la valorisation énergétique des bâtiments municipaux. Parmi les sites concernés figurent l'Espace sportif La-doumègue, la mairie mais aussi les écoles. La construction de La Cantine avait ainsi permis de libérer une annexe à Mermoz, aujourd'hui transformée en lieu de vie pour les jeunes : le SPOT. Quant au CCAS, évoqué plus haut, il a déménagé pour permettre la rénovation de son ancienne enceinte en une maison de santé Filieris : un moyen pour la ville d'accueillir trois médecins supplémentaires à temps plein, des infirmières et une per-





manence de spécialistes, répondant ainsi à un besoin crucial sur le territoire.

Enfin, la présence des écoles de musique et de danse dans le voisinage de l'école permettra également au corps enseignant de profiter de ces outils pour proposer aux élèves des activités pédagogiques spécifiques. Cela s'inscrit là encore dans une dynamique municipale forte : l'école Jacquard bénéficie de sa proximité avec l'Espace Ladoumègue pour des activités sportives, l'école Mandela peut s'essayer au maraîchage avec le Bois Vilain, et l'école Mermoz profite quant à elle des outils numériques de la Micro-Folie, de la Cyberbase et du FabLab.



Pour rendre ce projet réalisable, le soutien du Département 62 et les fonds de l'État (DETR) seront sollicités par nos services, afin d'alléger au maximum la part restante à la municipalité.

Calendrier des Travaux

- Rentrée de septembre 2024 : Installation de 9 classes provisoires dans la cour, suivant le modèle déjà éprouvé des classes à Co-sette, répondant aux besoins pédagogiques en termes d'espace et d'équipements (avec les ENI et tout le matériel pédagogique nécessaire).
- 1er trimestre 2025 : Travaux d'aménagement et de transformation du bâtiment Max-Pol Fouchet.
- Janvier 2026 : Déménagement des élèves vers le bâtiment Max-Pol Fouchet.
- Courant 1er trimestre 2026 : Démolition de l'école Pasteur





Rentrée scolaire à Méricourt : 1800 écoliers

Ce lundi 2 septembre, c'est près de 1800 élèves qui ont retrouvé le chemin des écoles et du collège. Comme chaque année, la municipalité a tenu à marquer ce moment en offrant une partie des fournitures à tous les enfants scolarisés dans la commune. À l'école élémentaire Pasteur, la rentrée s'est déroulée dans la bonne humeur, malgré une tournure inédite : des classes ayant été aménagées dans des bâtiments préfabriqués en raison d'importants travaux à venir.

**Un soutien municipal
bienvenu dans un
contexte économique
difficile**

La distribution de fournitures par la municipalité est toujours appréciée par les familles, surtout en cette période marquée par l'inflation qui pèse lourdement sur le budget des ménages. Pour les écoles maternelles et élémentaires, la ville consacre un budget d'environ quarante euros par enfant. Cette somme permet de couvrir une partie significative des besoins en fournitures de base. Au collège, la participation municipale est de vingt euros pour cha-





de retour avec un soutien municipal solide

cun des 600 élèves. En plus de cela, une calculatrice scientifique, outil essentiel mais onéreux, est financée et distribuée dès l'entrée en 6ème, par les conseillers départementaux.

En outre, ce budget ne se limite pas à la période de rentrée. La ville soutient les établissements tout au long de l'année. Par exemple, un budget de 8,50 euros par élève est alloué pour financer le transport lors des sorties scolaires, permettant ainsi à tous les enfants de profiter des activités pédagogiques extérieures. Dans les écoles maternelles, des fruits et laitages sont distribués aux élèves lors de pe-



tits-déjeuners pédagogiques, destinés à poser les bases d'une alimentation saine et équilibrée. Les frais pour les sorties à la piscine

(location du bassin, transport) sont également pris en charge par la commune. De plus, chaque école reçoit annuellement une enve-



loppe de 300 euros pour l'achat de matériel spécifique, que ce soit des tapis de sport ou du mobilier pour la bibliothèque, selon les nécessités de l'établissement. L'investissement de la ville dans l'éducation se manifeste enfin à travers les outils technologiques mis à la disposition des élèves. En 2022, des écrans numériques interactifs (ENI) ont été installés dans toutes les classes des écoles élémentaires, modernisant ainsi les méthodes d'enseignement.



Une rentrée particulière à l'école Pasteur

Suite à des travaux récents ayant révélé des fragilités dans la structure du bâtiment principal (voire pages précédentes), des Algécos ont été installés dans la cour de l'école pour accueillir les 220 élèves, répartis dans 9 classes. Cette solution temporaire est indispensable pour garantir la sécurité des enfants en attendant leur prochain déménagement. Cette transition a été rendue possible grâce à l'investissement sans faille des services techniques de la ville, des entreprises prestataires, mais aussi de l'ensemble du per-

sonnel éducatif. En effet, de nombreux instituteurs et institutrices ont sacrifié une partie de leurs congés d'été pour aménager les nouvelles classes. Leur dévouement et leur engagement ont permis d'assurer une rentrée dans les meilleures conditions possibles malgré les contraintes. En somme, la rentrée scolaire 2024 à Méricourt s'est déroulée sous le signe de la solidarité et de l'adaptation, avec une municipalité qui continue de placer l'éducation au cœur de ses priorités, même en période de défis structurels et économiques.





Maraîchage municipal : un potager dans la ville-jardin

Depuis son inauguration en 2019, La Cantine ne cesse de diversifier ses approvisionnements vers des producteurs de proximité, avec pour boussole le «bien-manger» des enfants. Dans cette continuité, après les éleveurs des Weppes et les fermes de Sallaumines et de Méricourt, il était naturel de poursuivre la logique avec un maraîchage municipal, à travers l'acquisition l'an dernier d'une parcelle de 2 hectares, dont une première moitié vient d'être mise en exploitation. La fourche n'a jamais été aussi proche de la fourchette !

Faire du local : une ambition économique et écologique

On ne cesse de le répéter : la proximité des denrées permet de réduire drastiquement l'empreinte carbone, et de désencombrer le trafic routier - moins de livraison, moins de camions. Mais plus encore, posséder notre parcelle municipale, c'est être en capacité de mettre en place des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, comme l'agriculture biologique ou la permaculture, qui favorisent la biodiversité et préservent les sols.





Si cette production, en accord avec la saisonnalité, n'aura pas pour but de remplacer les approvisionnements extérieurs, elle offre un apport non-négligeable aux cuisines municipales (Cantine, Résidence Henri Hotte), ainsi qu'un accès constant à des légumes frais pour les scolaires et les personnes âgées. La construction d'une serre de 500m², et bientôt d'un forage pour l'irrigation, accentue encore la résilience alimentaire de la commune, en élargissant les possibilités de culture. Cet été, les salades, les concombres, les courgettes, et autres tomates poussés dans la terre de Méricourt sont donc arrivés dans les assiettes des petits Méricourtois.

En outre, le choix a été fait de travailler avec l'association Dynamique Insertion Emploi (DIE), basée à Drocourt, une association qui accompagne des personnes

vers la formation et le retour à l'emploi. Deux de ces personnes et leur encadrant sont actuellement employés sur la parcelle et la serre attenante. Une manière pour ces travailleuses et travailleurs de découvrir les spécificités du métier, et d'acquérir une expérience,

tout en mettant leur force de travail au profit d'un projet éthique qui a du sens.



Éducation, sensibilisation, solidarité

«C'était une promesse du mandat, et on l'a tenue», se félicite Laurent Ducamp, adjoint à l'environnement. «Cela fait un moment qu'on étudiait la faisabilité du projet, tant sur le plan agricole que financier. On est fier aujourd'hui d'ajouter un vrai potager à notre ville-jardin !» À ses côtés, Gérald Bruneau, qui supervise le projet, insiste sur les nombreuses possibilités ouvertes par un tel outil : «Il y a un vrai potentiel pédagogique : il appartient désormais aux différents services de s'en emparer.»



En juin dernier, les centres de loisirs du mercredi ont eu l'opportunité de visiter les Jardins du Bois Vilain pour y cueillir des baies (groseilles, mûres, framboises...), cuisinées l'après-midi même pour le goûter. Au passage, les équipes d'animation ont fait de cette cueillette un moment pédagogique en nommant les fruits, en expliquant comment les récolter, et en permettant aux tout-petits de les goû-



ter, parfois pour la première fois. Disposer d'un grand jardin potager offre ainsi des opportunités d'éducation encore plus vastes pour les écoles et les citoyens sur les thèmes de l'agriculture durable (permaculture, légumes de saison...), de la nutrition, et de l'environnement. Des ateliers et des visites pourront être mis en place sensibiliser les plus jeunes (et pourquoi pas leurs parents), aux enjeux de l'alimentation et de l'agriculture. L'accès à une nourriture saine étant, faut-il le rappeler, un bon pas en avant pour la santé des habitantes et habitants ! Enfin, la solidarité n'est pas en reste puisque, au-delà du recours à l'insertion, des distributions solidaires pourront également être proposées, en lien avec l'Épicerie de la Solidarité, afin d'en faire bénéficier une part toujours plus large de la population.

Entretien des espaces verts à Méricourt : un défi esthétique et écologique

Les communes sont de plus en plus sensibilisées aux impacts environnementaux de l'utilisation des produits phytosanitaires. En effet, depuis 2017, la loi Labbé interdit l'usage de ces produits chimiques par les collectivités locales pour l'entretien des espaces ouverts au public, comme les parcs, les jardins, le cimetière ou les terrains de sport. Cette interdiction vise à limiter les risques pour la santé humaine et à préserver la biodiversité, déjà fortement impactées par la pollution chimique.

La commune de Méricourt est particulièrement concernée par cette question. Consciente des enjeux écologiques, elle a mis en place des pratiques respectueuses de la nature pour l'entretien de ses espaces verts. Parmi ces initiatives, on retrouve des méthodes de tonte raisonnée et des zones de fauchage tardif. Ces techniques permettent de limiter l'impact de la tonte fréquente sur la faune et la



flore locales, tout en offrant des espaces propices au développement de la biodiversité. En effet, les pollinisateurs, essentiels pour la reproduction des plantes et donc pour l'équilibre de notre écosystème, sont aujourd'hui menacés. La présence de hautes herbes et de fleurs sauvages leur procure un habitat et un lieu de reproduction essentiels à leur survie. En fauchant moins souvent certaines zones, Méricourt offre ainsi un refuge naturel à ces espèces précieuses.

Pour répondre aux contraintes imposées par la réglementation tout en maintenant des espaces verts agréables, la ville de Méricourt privilégie des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires. Le désherbage manuel ou mécanique est désormais la norme. Récemment, la commune a même

fait l'acquisition d'une nouvelle machine spécialement conçue pour désherber efficacement les trottoirs, bordures et caniveaux. Cet investissement témoigne de la volonté municipale de s'engager dans une démarche durable tout en répondant aux attentes de ses habitants en termes d'entretien urbain.

Il est important de rappeler que l'entretien des trottoirs ne repose pas uniquement sur les services municipaux : les habitants sont responsables de l'entretien des trottoirs devant leur domicile. Cela inclut l'arrachage des mauvaises herbes et le nettoyage des espaces piétonniers. Ce geste citoyen contribue à la propreté et à l'esthétique de la ville, tout en participant à la démarche écologique de la commune.





Les travaux de l'été : routes, logement, santé et sécurité

Un chantier avec ses imprévus

Cet été, les travaux à la Maison Jaurès ont suivi leur cours. Le bâtiment accueillera bientôt les services "Finances" et "Ressources humaines", afin de libérer l'ancien CCAS pour accueillir une Maison de Santé Filieris.

Des travaux imprévus (charpente, plancher...) ont dû être réalisés, reportant l'ouverture de la Maison de Santé au printemps 2025.

Comme évoqué précédemment, cette Maison de Santé accueillera

trois médecins permanents, des infirmières et un spécialiste, permettant d'élargir l'offre de soin sur le territoire communal.

Les nouvelles prévisions :

- Fin des travaux de la Maison Jaurès : fin-octobre 2024
- Le déménagement des deux services : vacances de la Toussaint 2024
- Engagement des travaux à la Maison de Santé : novembre 2024
- Fin de chantier : mars 2025





Des routes rénovées pour plus de sûreté

Comme chaque année, la Municipalité profite également de la période estivale, de la météo et des baisses de trafic pour entretenir les routes et les infrastructures. Les rues Pierre Simon et Voltaire, les pavés devant l'école Mermoz ou la chaussée de La Gare ont ainsi fait l'objet de travaux de rénovation en juillet-août.

Un futur quartier bientôt accessible

Au lotissement Ricq aussi, la chaussée prend forme. Les travaux de viabilisation seront terminés à la fin du mois d'octobre, ouvrant la voie à la commercialisation des lots. Pour rappel, une quinzaine de lots seront mis à la vente, avec un démarrage potentiel des pre-

mières constructions du futur quartier au printemps prochain. Fin prévisionnelle de l'opération : début 2027

Pout tout renseignement, vous pouvez appeler en mairie au 03 21 69 92 92

Des résidents bien entourés

Cet été, la résidence Henri Hotte a bénéficié d'importants travaux grâce au «plan d'investissement dans les résidences autonomie».

Une barrière a été installée autour du bâtiment, renforçant la tranquillité et la sécurité des résidents ainsi que du personnel. À l'intérieur, les sanitaires ont été rénovés pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Des travaux de menuiserie sont également prévus. Le coût total des aménagements s'élève à environ 94 000 euros, dont 56 000 euros ont été financés par la CAR-SAT et 19 000 euros par le départe-



Impôts fonciers : deux taux en hausse pour un taux communal en baisse

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		65,55 %	%	2,50 %	0,196 %	8,07 %	0,86 %	
Taux 2024		64,55 %	%	2,50 %	0,175 %	11,07 %	0,808 %	
s bâties	Adresse							
	Base	1767	Valeur locative : +3,9%	1767	1767	1767	1767	
	Cotisation	1141		44	3	196	14	1398
	Cotisation lissée							

En cette rentrée, les impôts locaux n'ont pas échappé à l'inflation générale. Face à cette augmentation, la ville tente d'amortir la hausse pour les ménages. Explication des trois principaux mouvements sur la grille d'imposition.

L'État augmente de 3,9% la valeur locative

Après une augmentation de 7,1% en 2023 corrélée à la mesure annuelle de l'inflation, l'État a fait le choix cette année d'augmenter à nouveau les prélèvements sur le foncier, avec une hausse de 3,9% de la valeur locative du bien immobilier : soit la valeur de base sur laquelle sont calculés (en pourcentages) les différents prélèvements.

Sur l'exemple ci-contre, l'augmentation nationale de 3,9% fait passer la base de 1701 à 1766€. Ce qui contribue mécaniquement à faire grimper l'ensemble des cotisations.

Une hausse de la taxe sur les ordures ménagères

C'est la principale augmentation de votre fiche d'impôts fonciers : la taxe sur l'enlèvement des ordures (TEOM) augmente de 8,07% en 2023 à 11,07% en 2024 (calculée à partir de

la valeur locative évoquée plus haut). Cette hausse, décidée par la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, en charge du ramassage des déchets, est liée à plusieurs facteurs économiques et environnementaux.

Tout d'abord, le coût global de la gestion des déchets a considérablement augmenté, notamment en raison de la montée des prix de l'énergie et des frais liés à l'incinération des déchets non triés, qui sont plus élevés que ceux des matières recyclées. En 2024, le traitement des déchets représente 52,6 millions d'euros - un quart du budget total de la CALL ! Jusqu'alors, le produit de la TEOM ne couvrait qu'un tiers des coûts de gestion des déchets. L'augmentation de la taxe doit ainsi réduire le déficit, bien qu'elle ne couvre toujours pas la moitié des dépenses, contrairement à la moyenne nationale de 60%.

Pour limiter ces augmentations, l'Agglomération encourage donc les habitants - y compris les locataires, pour qui la hausse se répercute sur les charges communes - à poursuivre leurs efforts dans le tri des déchets : un déchet trié qui part en valorisation coûte deux fois moins cher à la collectivité qu'un déchet qui va à l'incinération !

Un point de moins sur le taux communal

Certes, dans un contexte où tout coûte plus cher, et où les rentrées d'argent pour les collectivités se raréfient, cette rentrée d'argent est évidemment utile au budget de la commune pour remplir ses missions de service public.

Néanmoins, consciente du poids de ces augmentations sur le budget des ménages, et malgré des besoins constants dus à l'inflation, la ville a choisi de réduire d'un point les taux d'imposition sur le foncier en 2024, passant ainsi à 64,55% (un pourcentage toujours calculé sur la base de la valeur locative initiale).

S'il ne compense pas complètement les augmentations suscitées, ce geste représente un vrai coût pour le budget municipal. En effet pour la Municipalité, ce n'est pas aux familles de payer (doublement) une flambée des prix, qu'une véritable volonté politique, tant sur l'énergie que sur les produits de première nécessité (baisse de la TVA, taxe sur les profits de la grande distribution...), aurait largement pu endiguer.

Accueils Collectifs de Mineurs

Vacances d'Automne 2024

Du 21 Octobre au 31 Octobre 2024 (9 jours de fonctionnement)



4 Accueils pour tous les âges :

- École COSETTE pour les 3 ans
- École LANOY pour les 4/5 ans et l'Accueil Péri-LOISIRS 3/10 ans
- École MANDELA pour les 6/10 ans
- Le SPOT pour les 11/15 ans

Accueil : Pour les 3/10 ans du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (accueil échelonné de 9h00 à 10h00) - Pour le SPOT du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 (accueil échelonné de 10h00 à 11h00), une fois par semaine une soirée est organisée de 14h00 à 21h00. (les horaires peuvent varier selon le planning)

Tarif dégressif pour les enfants d'une même famille		Quotient Familial CAF 0 à 617	Quotient Familial supérieur à 617 Non-imposable	Quotient Familial supérieur à 617 sans aide CAF Imposable
Tarif du centre par jour**		6,00 €	6,50 €	7,00 €
Votre participation*	1 jour	2,60 €	5,00 €	6,00 €
	5 jours	13,00 €	25,00 €	30,00 €
	4 jours	10,40 €	20,00 €	24,00 €
*Aides déduites de la CAF et du CCAS. Ces tarifs ne prennent pas en compte les aides éventuelles des comités d'entreprises				
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE À LA SEMAINE				



Accueil Péri-Loisirs - Vacances d'Automne 2024

Du 21 au 31 Octobre 2024

Pour les enfants de 3 à 10 ans à l'école LANOY de 7H à 9H et de 17H à 19H

Tarif à la séance	1er Enfant		A partir du 2ème enfant	
	Quotient Familial inférieur à 617	Quotient Familial supérieur à 617	Quotient Familial inférieur à 617	Quotient Familial supérieur à 617
Matin ou Soir	1,30 €	1,40 €	1,20 €	1,30 €

Attention : Les inscriptions et le paiement se font désormais par internet sur MyPérischool.

Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://mericourt.myperischool.fr>

Si vous n'avez jamais utilisé notre plateforme voici le code d'accès commune qui vous sera demandé à l'inscription :

1GL2RRS

Le personnel du Centre Social d'Education Populaire reste à votre disposition pour vous accompagner.

OCTOBRE - NOVEMBRE



ESPACE
PUBLIC ET CULTUREL

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi	14h - 19h
Mercredi	9h30 - 12h / 14h - 18h
Jeudi	14h - 17h
Vendredi	9h30 - 12h / 14h - 18h
Samedi	9h30 - 12h / 14h - 17h

Tous les rendez-vous
sont gratuits sur réservation

03 91 83 14 85

Rue de la Gare, 62680 Méricourt
mediatheque@mairie-mericourt.fr



OCTOBRE

THÉÂTRE

VEN. 4 OCT.
20H30

ESPACE CULTUREL JEAN FERRAT
SALLE LOUIS ARAGON
AVION - 62210



“LES VIVANTS ET LES MORTS”

Ils sont huit sur scène, actrices, acteurs, musiciens. Le plateau est nu. Les Vivants et les morts se joue avec quelques accessoires, des costumes et les lumières qui éclairent l'action. Dans cette version musicale de l'histoire, Rudi, Dallas, Varda et les autres parlent et chantent.

La pièce s'ouvre sur l'annonce de la fermeture de l'unique usine de la région et raconte le drame qui déchire les couples, les familles, les syndicats, la ville tout entière. Sur le plateau, les corps endurent et résistent au mal qui leur est fait. Leurs voix nous sont précieuses, soutenues par un chœur de quarante personnes.

AVEC LA PARTICIPATION
DE LA CHORALE DE MÉRICOURT

tiot
loupiot

SOUS LA TABLE LES ZERKIENS

Dès 6 mois 20 min + 20 min

Enfants et parents se glissent ensemble sous la table. Le plateau au-dessus de leur tête forme un immense écran et révèle les ombres changeantes d'un joli bouquet de fleurs. Bientôt, le couvert est dressé : ils sont alors invités à assister, d'en-dessous, cachés, à la métamorphose de la table.

**LA RESERVATION EST INDISPENSABLE :
SPECTACLE À PETITE JAUGE !**

SAMEDI 5 OCTOBRE
10H / 11H/14H / 15H / 16H
DIMANCHE 6 OCTOBRE
10H/11H/14H / 15H
ESPACE CULTUREL LA GARE



DROIT
DE CITÉ

MÉMOIRE DES MINES 7 OCT. - 2 NOV.

EXPOSITION PHOTOS
"CORONS"

RÉALISÉE PAR PATRICK DEVRESSE



MAR. 8 OCT.

18H
Vernissage
de l'exposition

18H30

Concert folk avec
le trio "Adieu Misère"



SAM. 12 OCT.

15H

"Représenter le Bassin Minier : photographie,
littérature, bandes dessinées"

Rencontre avec les artistes, Guillaume Létienne
(écrivain) et Patrick Devresse (photographe).

SAM. 12 OCT. 17H - 21H GARE À JEUX !

La Gare vous accueille pour une soirée de
jeux de société. Venez jouer en famille, entre
amis, seuls ou accompagnés !

SAM. 19 OCT. CINÉ-GARE

16H

"N'effacez pas nos traces"
Pedro Fidalgo - 2023

Les chansons de Dominique
Grange portent en elles les traces de
Mai 68. Chanteuse engagée, elle a
marqué l'époque de son empreinte et
est devenue une référence de
l'effervescence politique cette époque.

Elle exprime toujours, aujourd'hui, par sa voix et son
engagement, la même volonté de résistance à toutes les
formes d'oppression.

En présence de l'artiste et du réalisateur



MER. 16 OCT.



16H

À partir de 6 ans

"TOURNEPOUCE" PAR BARCELLA

Est-il possible de passer sa vie à rêver loin de tout
sans se soucier des autres ? Sans se soucier du
temps ? Du haut de sa montagne, replié dans la
vétuste fabrique à chapeaux qui lui sert de refuge,
Tournepouce vit de cette insouciance-là. Seul, il
passe ses journées à somnoler et vogue au gré de
ses envies de nuages en nuées, nourrissant son
imaginaire d'épopées fantaisistes pour lutter contre
l'ennui.

Tantôt chantées, tantôt contées, ces
rocambolesques péripéties vont définitivement
chambouler l'existence routinière de Tournepouce.

NOVEMBRE

MONSTRES FAMILIERS SAM 2 NOV.

À partir de 10 ans

CORALINE
Henry Selick

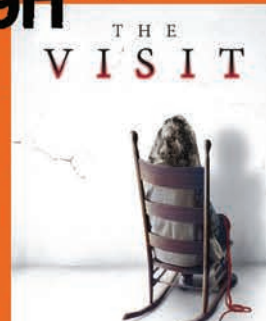


15H 1h40

Coraline découvre un monde
parallèle fascinant mais dangereux,
où tout semble mieux que chez elle,
jusqu'à ce que les sombres secrets
de ce monde commencent à se
révéler...

19H 1h34

THE VISIT
M. Night Shyamalan



Deux enfants partent en
vacances chez leurs grands-
parents, récemment retrouvés.
Mais ce qui devait être un
séjour tranquille tourne vite au
cauchemar...

À PARTIR DE 13 ANS

SAM. 9 NOV. 17H - 21H GARE À JEUX !

La Gare vous accueille pour une soirée de jeux de société. Venez jouer en famille, entre amis, seuls ou accompagnés !

SAM 16 NOV. MUSIQUE

19H30

“SAM’BLUES FESTIVAL”

Le rendez-vous annuel des amateurs de blues fête ses 30 ans cette années !

19H30 - HALL:

REV KLEB ET LES MISSIONNAIRES

20h00: 1ère partie

NICO WAYNE TOUSSAINT
Mike GREENE & Youssef REMADNA
RED, DUST & BLUES

23h00: 2ème partie

AWEK
RED, DUST & BLUES

VEN 22 NOV. THÉÂTRE - MUSIQUE

19H30

À partir de 10 ans

“L’INCROYABLE HISTOIRE DE LYDÉRIC ET PHINAERT”

**Conte théâtral et musical
Compagnie du Tire-Laine**

Plongez au cœur de la légende fondatrice de Lille et des terres des Flandres comme vous ne l'avez jamais vue !

Cette histoire au ton épique et aux dénouements shakespeariens s'apparente à toutes les grandes légendes narrant la fondation de villes et de territoires.



25 NOV. - 25 JAN.

EXPOSITION - DESSINS



PAULINE DUEZ

Venez découvrir les peintures dynamiques et colorées de l'artiste et illustratrice

Pauline Duez.

VERNISSAGE

Mardi 26 novembre 18H



JEU. 28 NOV.



19H^{1h29}

DOCUMENTAIRE

LA FERME DES BERTRAND Gilles Perret

50 ans dans la vie d'une ferme, une exploitation laitière familiale en Haute-Savoie...

À travers la parole et les gestes des personnes qui se sont succédé, le film dévoile des parcours de vie bouleversants, où travail et transmission occupent une place centrale : une histoire à la fois intime, sociale et économique de notre monde paysan.

CIINÉ-GARE

Ville de Méricourt

Programme de la **Semaine Bleue** 2024

Du 14 au 19 Octobre 2024

● Lundi 14 Octobre

- Résidence Autonomie Henri Hotte

Marche bleue au sein de la Résidence Henri Hotte

(Activité uniquement réservée aux résidents de la résidence Henri Hotte)

- 14H30 : Espace Culturel et Public La Gare

Inauguration Semaine Bleue

- 15H00 : Espace Culturel et Public La Gare

Séance cinéma «La Marginale»

de Franck CIMIERE - Avec Corinne MASIERO, Vincent CHALAMBERT, Karina MARIMON et Mickaël LAUNAY

Suivie d'un goûter

«Michèle, SDF, vit à l'aéroport d'Orly, vaquant entre les différents halls. Elle croise régulièrement Théo, jeune balayeur à l'aéroport. Atteint d'un handicap mental, il vit chez sa « Tatie » qui le surprotège. Un jour, Michèle fait une découverte des plus inattendues, qui la mène à convaincre Théo de la conduire dans sa voiture sans permis jusqu'à Lisbonne pour retrouver son fils. Ils s'embarquent dans un road trip plein de rebondissements sur les routes départementales.»

Entrée gratuite

Réservation en Mairie, Service Citoyenneté au 03 21 69 92 92 (Poste 7304) à partir du Lundi 7 Octobre de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 dans la limite des places disponibles.



● Mardi 15 Octobre

- Résidence Autonomie Henri Hotte

Gym douce

(Activité réservée aux résidents de la résidence Henri Hotte)



● Mercredi 16 Octobre

- À partir de 12H00 : Résidence Autonomie Henri Hotte

Repas années 80 «Food truck»

(Activité uniquement réservée aux résidents de la résidence Henri Hotte)

- 14H30 : Salle Jean Vilar (Ouverture des portes à 14H00)

Après-midi Guinguette

Animé par «M.A.C'Anim»

Entrée gratuite

Réservation en Mairie, Service Citoyenneté au 03 21 69 92 92 (Poste 7304) à partir du Lundi 7 Octobre de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 dans la limite des places disponibles.

● **Jeudi 17 Octobre**

- Résidence Autonomie Henri Hotte

Atelier Sophrologie

(Activité réservée aux résidents de la résidence Henri Hotte)

- 20H00 : Espace Culturel et Public La Gare

Spectacle patoisant avec l'association «Parler & Parlache»

Entrée gratuite

Réservation en Mairie, Service Citoyenneté au 03 21 69 92 92 (Poste 7304)
à partir du Lundi 7 Octobre de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 dans la limite des places disponibles.



● **Vendredi 18 Octobre**

Sortie «Cristallerie & le Jean Bart Espace Tourville»

- 9H30 : Visite de la cristallerie «Arc»

Le site de production verrier impressionne par sa taille. Une passerelle surplombe l'ensemble des ateliers et permet d'assister à la fabrication des articles, de la goutte de verre en fusion au produit fini et emballé.

Visite guidée durée 1 heure 30 puis accès au magasin

-12H00 : Retour au café de la Mairie à Audruicq pour le déjeuner

Alexandre et Mélanie vous accueillent dans la pure tradition des bistrotts de la place du marché. Une cuisine à base de produits frais, inspirée par les opportunités d'approvisionnement des environs.

- 14H30 : l'espace Tourville (Gravelines)

Au cœur d'un village artisanal, dont vous découvrirez l'histoire et le fonctionnement, suivez le guide qui vous expliquera comment les charpentiers ont perfectionné un savoir-faire ancestral pour construire ces géants des mers, créer le métier d'architecte naval et façonner la marine moderne. Vous verrez également les multiples activités et utilités du bois de chêne : bâtiments, menuiseries, chauffage, fumage traditionnel de poisson.

Visite guidée, durée 2 heures + dégustation

Départ : 7H45 (Place de la Mairie)

Nombre de places : 50 - Prix : 30 €/pers

Inscription en Mairie, Service Citoyenneté au 03 21 69 92 92 (Poste 304)
les 7, 8 et 9 Octobre de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 dans la limite des places disponibles.



● **Vendredi 18 Octobre**

Résidence Autonomie Henri Hotte

Atelier Art Floral

(Activité réservée aux résidents de la résidence Henri Hotte)

● **Samedi 19 Octobre**

- 12H00 : Résidence Autonomie Henri Hotte

Repas Anniversaire animé par Dominique Clabau

(Repas réservé aux résidents de la résidence Henri Hotte et à leurs familles)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Service Citoyenneté, Mairie de Méricourt - Tél. 03 21 69 92 92 (Poste 7304)

4ème Edition de la course à obstacles «Le Terril'ble Bossu de Méricourt»



Dimanche 24 Novembre 2024
A partir de 9H00 - Espace Ladoumègue

Parcours de 8,5km sur 30 obstacles. Départ par vagues de 30 concurrents toutes les 10 minutes à partir de 9H00. Tee shirts aux 300 premiers inscrits, sandwich et boisson à l'arrivée. Animations festives pendant la course.



Inscriptions via le site dédié
<https://www.terriblebossu.fr/>
et renseignements au Service Municipal
des Sports au 03.21.74.32.77

Stages Multisports

Vacances d'Automne 2024

● Du 21 au 25 Octobre 2024

Athletics Kids

- de 10H à 11H30 pour les 4/7 ans (Tarif : 13,50 €, 20 € pour les 2 semaines)
 - de 14H à 16H pour les 8/12 ans (Tarif : 18 €, 25 € pour les 2 semaines)
- Questionnaire sur place à remplir ou certificat médical ou copie de licence de sport



● Du 28 au 31 Octobre 2024

Gymnastique Yoga

- de 10H à 11H30 pour les 4/7 ans (Tarif : 10 €, 20 € pour les 2 semaines)
 - de 14H à 16H pour les 8/12 ans (Tarif : 14 €, 25 € pour les 2 semaines)
- Questionnaire sur place à remplir ou certificat médical ou copie de licence de sport

Inscriptions au :
Service Municipal des Sports
Espace Ladoumègue
Tél. 03 21 74 32 77